

Factures commerciales — Il faut envoyer quatre exemplaires de facture commerciale au consignataire de Singapour sous pli séparé, et présenter l'original à la douane. Aucune formule spéciale n'est exigée, mais la facture doit être signée par un responsable de l'entreprise et elle doit comprendre: une description juste de la marchandise; la quantité et le poids en unités métriques; la valeur f.a.b. et c.a.f.; le pays d'origine; le nom et le numéro du navire ou de l'aéronef ayant servi au transport; une référence au contrat; le numéro de la facture; toute commission ou rabais.

Contrôle des changes

Depuis le 1^{er} juin 1978, il n'existe aucun contrôle des changes à Singapour. On peut effectuer des paiements, des remises, des transferts de capitaux quels que soient les devises et les pays visés sans obtenir d'approbation en contrôle des changes auprès des autorités monétaires de Singapour. Cependant, les banques établies à Singapour sont assujetties à certains contrôles.

Expédition par bateau du Canada à Singapour

En partance des ports de l'Ouest du Canada

American President Lines offre des départs hebdomadaires de Vancouver à Singapour. La traversée dure environ 26 jours. Types de cargaison: mixte, réfrigérée et en conteneurs. La société est représentée au Canada par American President Lines Canada Limited à Vancouver, Toronto et Montréal.

EAC Lines offre deux départs par mois de Vancouver à Singapour. La traversée dure environ 25 jours. Types de cargaison: mixte, aérée et en conteneurs. La société est représentée au Canada par Johnson, Walton Steamship Limited à Vancouver et par Robert Reford Incorporated à Toronto et à Montréal.

Hapag Lloyd offre des départs hebdomadaires de Vancouver à Singapour. La traversée dure environ 28 jours. Types de cargaison: mixte, réfrigérée et aérée, liquides en vrac et en conteneurs. La société est représentée en Colombie-Britannique par Balfour Guthrie Marine à Vancouver.